

AMPLITUDE SURGICAL

Société Anonyme

11 cours Jacques Offenbach
26000 VALENCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

MAZARS
Le Premium
131 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

AMPLITUDE SURGICAL

Société Anonyme

11 cours Jacques Offenbach
26000 VALENCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'assemblée générale de la société AMPLITUDE SURGICAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMPLITUDE SURGICAL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation d'AMPLITUDE SAS

Risque identifié

Les titres de participation, figurant au bilan au 30 juin 2018 pour un montant net de 93,6 millions d'euros, dont 93,5 millions d'euros de titres AMPLITUDE SAS comme présenté dans la note 2.1.8 de l'annexe des comptes annuels, représentent un des postes les plus importants du bilan. Les titres de participation sont dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est appréciée sur les bases d'une approche multicritères intégrant les méthodes suivantes de valorisation : méthode d'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie disponibles, méthode des multiples boursiers de sociétés comparables et méthodes des transactions comparables (cf. notes 1.3 et 2.1.9 de l'annexe).

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer. Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation d'AMPLITUDE SAS, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de cette valeur, déterminée par la Direction, était fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Nous avons :

- obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation de l'activité d'AMPLITUDE SAS établie par la Direction et approuvées par le conseil d'administration, et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;
- vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique à la date de clôture et d'établissement des comptes ;
- comparé les prévisions retenues pour les périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés;
- vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société AMPLITUDE SURGICAL par l'assemblée générale du 21 décembre 2011, pour le cabinet MAZARS, et du 9 décembre 2015, pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES.

Au 30 juin 2018, le cabinet MAZARS était dans la 7^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans la 3^{ème} année, dont, respectivement, 4 et 3 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France, telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 30 octobre 2018

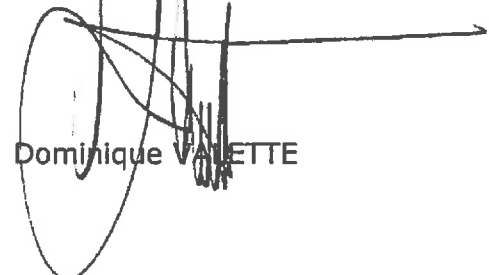
Les commissaires aux comptes

MAZARS



Pierre BELUZE

DELOITTE & ASSOCIES



Dominique VALETTE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

AMPLITUDE SURGICAL

N° SIRET : 53314968800020

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 30/06/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/06/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	93 594 738		93 594 738	
		TOTAL	18 819 049		18 174 122	
		TOTAL	112 413 788		111 768 861	
	Total de l'actif immobilisé		112 413 788		112 413 788	111 768 861
	Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises			
			TOTAL			
Créances ⁽³⁾		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	84 270 696		84 270 696	72 125 376
		TOTAL	84 270 696		84 270 696	72 125 376
Divers		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) Instruments de trésorerie Disponibilités	13 279 888	49 372	13 230 516	13 338 769
		TOTAL	2 984 885		2 984 885	16 414 950
	TOTAL	16 264 774	49 372	16 215 401	29 753 719	
Charges constatées d'avance		48 523		48 523	53 142	
Total de l'actif circulant		100 583 994	49 372	100 534 621	101 932 238	
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des emprunts Ecart de conversion actif		1 389 470		1 389 470	1 704 067	
TOTAL DE L'ACTIF		214 387 252	49 372	214 337 880	215 405 167	
Renvois :	(1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

AMPLITUDE SURGICAL

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 30/06/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 469 298)	469 298	469 298
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 542 186	144 542 186
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	46 929	46 929
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-29 474 927	-26 167 523
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-4 896 946	-3 307 403	
Situation nette avant répartition	110 686 540	115 583 487	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	110 686 540	115 583 487	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	106 437	89 016
Total	106 437	89 016	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	337	1 683
	Emprunts et dettes financières divers (3)	98 571 744	96 325 280
	Total	98 572 081	96 327 464
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	598 446	394 430
	Dettes fiscales et sociales	4 371 747	3 008 173
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 626	2 595	
Instruments de trésorerie			
Total	4 972 821	3 405 199	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	103 544 902	99 732 663	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	214 337 880	215 405 167	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	96 481 564	96 057 633	
à moins d'un an	7 063 338	3 675 030	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

AMPLITUDE SURGICAL

Périodes 01/07/2016 30/06/2017 Durées 12 mois
01/07/2017 30/06/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	2 200 842		2 200 842	2 220 617
	Chiffre d'affaires net	2 200 842		2 200 842	2 220 617
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			36 539	271 127
	Autres produits			68 132	10 900
	Total			2 305 515	2 502 646
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			1 121 625	1 122 707
	Impôts, taxes et versements assimilés			63 665	18 499
	Salaires et traitements			1 202 492	1 051 715
	Charges sociales			868 021	669 451
	Dotations d'exploitation	- sur immobilisations	amortissements	314 597	1 575 341
		- sur actif circulant	provisions		
Autres charges	- pour risques et charges		17 420	23 492	
			9 781	19 232	
	Total			3 597 605	4 480 440
	Résultat d'exploitation	A		-1 292 090	-1 977 794
Opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			649 416	556 182
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			644 926	628 340
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1 083	
	Reprises sur provisions, transferts de charges				7 999
	Différences positives de change				10 683
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			36 419	53 631
	Total			1 331 845	1 256 837
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			42 926	6 445
	Intérêts et charges assimilées (5)			5 284 561	5 122 561
	Différences négatives de change				19 296
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			101 745	65 537
	Total			5 429 233	5 213 841
	Résultat financier	D		-4 097 388	-3 957 003
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT (+ A + B - C ± D)	E		-5 389 478	-5 934 798

AMPLITUDE SURGICAL

Périodes 01/07/2016 30/06/2017 Durées 12 mois
01/07/2017 30/06/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		9 000 000
	Total		9 000 000
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 121 423
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		101 451
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		7 222 874
Résultat exceptionnel		F	1 777 125
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		-492 532	-850 269
BENEFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-4 896 946	-3 307 403
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	68 127	10 895
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.1.1	Attribution actions gratuites	1
1.2	Evènements postérieurs à la clôture	1
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux	3
2.1.2	Frais d'établissement	3
2.1.3	Frais de recherches et développement	3
2.1.4	Fonds commercial – Mali de fusion	4
2.1.5	Amortissements pour dépréciation	4
2.1.6	Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	4
2.1.7	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	4
2.1.8	Liste des filiales et participations	5
2.1.9	Titres de participation	6
2.1.10	Autres immobilisations financières	6
2.1.11	Effets escomptés non échus	6
2.1.12	Créances cédées en garantie (DAILLY)	6
2.1.13	Actif circulant - Classement par échéance	7
2.1.14	Produits à recevoir	7
2.1.15	Valeurs mobilières de placement	8
2.1.16	Frais d'émission d'emprunt	8
2.1.17	Gestion du risque de taux d'intérêt	8
2.2	Bilan passif	9
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	9
2.2.2	Capital	9
2.2.3	Evaluations fiscales dérogatoires	10
2.2.4	Provisions pour risques et charges	11
2.2.5	Engagement pris en matière de retraite	11
2.2.6	Dettes - Classement par échéance (en Euros)	12
2.2.7	Charges à payer (en euros)	14

3	Informations relatives au compte de résultat	15
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires	15
3.2	Transfert de charges	15
3.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	15
3.4	Résultat financier (en euros)	16
4	Autres informations	16
4.1	Identité de la société mère qui consolide les comptes :	16
4.2	Ventilation de l'effectif au 30 juin 2018	18
4.3	Rémunération des dirigeants	18
4.4	Avances consenties aux dirigeants sociaux	18
4.5	Intégration fiscale	18
4.6	Reports déficitaires	18
4.7	Eléments de fiscalité différée	18
4.8	Engagements mentionnés précédemment	19
4.9	Engagements financiers	19
4.10	Plan d'action gratuite	19

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

1.1.1 Attribution actions gratuites

Poursuite du plan d'attribution de 1 407 897 actions gratuites ordinaires de la société, sous conditions de présence et de performance, dans un délai maximal de 2 ans qui se termine en juillet 2018 à 4 salariés de la société (cf. note en 4.10).

1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur la situation financière n'est intervenu depuis la date de clôture.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 30 juin 2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Frais d'émission d'emprunt

Concernant les frais d'émission d'emprunts, la société a opté pour la répartition des frais d'émission d'emprunt sur la durée des emprunts. La comptabilisation initiale de ces frais est constatée dans un compte de frais bancaires. Dans le cadre des écritures d'inventaire, ils sont portés dans le compte de bilan des frais d'émission des emprunts puis ils sont amortis linéairement sur la durée des emprunts.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées conformément à l'avis du CNC du 20 avril 2000.

- "une provision est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise,
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci".

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation correspond d'une part au coût d'acquisition lorsqu'ils sont acquis à titre onéreux et à la valeur vénale en cas d'apport en nature et, d'autre part, aux coûts directement attribuables (lesquels correspondent aux droits suivants : droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes). Sur le plan fiscal, les frais d'acquisition des titres sont amortis sur cinq ans à compter de la date d'acquisition par l'intermédiaire d'un amortissement dérogatoire.

En cas d'indice de perte de valeur, il est procédé à un test de valeur. La valeur d'inventaire des titres de participation est alors, le cas échéant, appréciée sur les bases d'une approche multicritères intégrant les méthodes suivantes de valorisation : méthode d'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie disponibles, méthode des multiples boursiers de sociétés comparables et méthode des transactions comparables.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée d'un montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode comptable

A compter du 1er juillet 2017, Amplitude Surgical a ainsi mis en œuvre le règlement n° 2015-05 de l'autorité des normes comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Sa mise en œuvre a été sans impact sur les capitaux propres d'ouverture de la société.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux

En milliers d'euros	30-juin-16	Acquisitions / (dotations nettes)	(cessions)/reprises sur cessions/ transfert	30-juin-17
Concessions, brevets				
Fonds de commerce				
Frais de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Valeurs brutes		<i>Néant</i>		
Concessions, brevets				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles et frais de développement				
Amortissements et dépréciations				
VALEURS NETTES				0

2.1.2 Frais d'établissement

Ces frais comprennent :

— Néant.

2.1.3 Frais de recherches et développement

Ces frais représentent :

— Néant

2.1.4 Fonds commercial – Mali de fusion

En euros

2.1.5 Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution Frais d'établissement Frais d'augmentation de capital Frais de recherche et de développement Droit de bail Fonds de commerce Logiciels et progiciels	Néant	

2.1.6 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail.
Matériel de transport Matériel de bureau	Néant	
Total		0

2.1.7 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions Matériel et outillage Installations générales Matériel de transports Matériel de bureau Mobilier de bureau	Néant	

2.1.8 Liste des filiales et participations

En Euros

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Nette Cpt des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Amplitude SAS	793 249	100 %	8 035 265	79 152 938	-1 768 521	0
Mali technique sur Amplitude SAS	85 458 545					
SCI Les Tilleuls	129 221	99 %	100 928	872 337	107 475	106 773 (1)

(1) Affectation du résultat de la SCI les Tilleuls à Amplitude SAS.

Détail du mali technique sur titres Amplitude SAS.

Société Absorbée	Mali de fusion
	Résultat
AEM Médical	19 474 878
Amplitude Group	14 679 080
Orthofin II	8 518 356
Orthomanagement	1 069
Mali de fusion provenant des sociétés absorbées	
Amplitude cadre	949 877
Financière Prothée	182 435
Amplitude Finance	41 652 851
TOTAL	85 458 545

Ces fusions ont été réalisées dans le cadre de la restructuration juridique du groupe selon les termes des traités du 4 mai 2015 et avenants du 13 mai 2015.

Ces malis techniques issus des fusions simplifiées en faveur d'Amplitude Surgical ont été affectés au 1^{er} juillet 2016 aux titres de participation d'Amplitude SAS pour un montant de 85.5 M€.

2.1.9 Titres de participation

La réalisation du test de valeur (cf. paragraphe « titres de participations » ,paragraphe 1.3 de l'annexe) a permis de confirmer le montant comptabilisé des titres de participation et aucune provision n'est nécessaire au 30 juin 2018.

2.1.10 Autres immobilisations financières

Dans le cadre de la restructuration financière du groupe, un prêt intergroupe a été établi entre Orthofin II société absorbée par Amplitude Surgical, et Amplitude SAS pour un montant de 16 405 110 €. Au 30.06.2018, le prêt augmenté des intérêts capitalisés s'élève à 18 306 410 €.

Le prêt augmenté des intérêts capitalisés sera remboursé in fine par l'emprunteur le jour du huitième anniversaire de la date d'émission (le 16 septembre 2014).

Les intérêts courus provisionnés au 30.06.2018 s'élèvent à 512 579 €.

2.1.11 Effets escomptés non échus

Néant

2.1.12 Créances cédées en garantie (DAILLY)

Néant

2.1.13 Actif circulant - Classement par échéance

	ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières		18 819 050		18 819 050	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					
	Autres créances clients					
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie					
	Personnel et comptes rattachés		3 500	3 500		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		522	522		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices		3 704 173	3 704 173	
		Taxe sur la valeur ajoutée		92 993	92 993	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				
		Divers		2 085	2 085	
	Groupe et associés		80 368 379	80 368 379		
	Débiteurs divers		99 044	99 044		
	Charges constatées d'avance		48 524	48 524		
Totaux			103 138 270	84 319 220	18 819 050	

2.1.14 Produits à recevoir

Intérêts sur prêt Amplitude :	512 579 €
Intérêts sur comptes courants associés :	541 282 €
Etat – remboursement CVAE :	2 084 €
	1 055 946 €

2.1.15 Valeurs mobilières de placement

- Les VMP « Amplitude Surgical SAS » sont comptabilisées à leur coût historique pour une valeur de 263 568 €.
La valeur liquidative des 75 320 VMP détenues au 30 juin 2018 au cours de 3.13 € est de 235 751 €. Cette valorisation représente une moins-value latente provisionnée pour 27 816 €.
- Dans le cadre du contrat de liquidité Natixis , la position de la trésorerie s'élève à 89 951,89 €
- Les SICAV NATIXIS sont comptabilisées à leur coût historique de 12 926 369 €.
La valeur liquidative au 30 juin 2018 est de 12 904 813 €. D'où une moins-value latente provisionnée pour 21 556 €.

2.1.16 Frais d'émission d'emprunt

Selon la note en introduction (1.3), les frais d'émission d'emprunt font l'objet d'un étalement jusqu' au 16 septembre 2023 pour le solde du premier emprunt et jusqu'au 30 novembre 2022 pour le deuxième emprunt de 65 M€.

Reste à amortir au 30.06.2017	1 704 068 €
Montant amorti au 30.06.2018	<u>-314 597 €</u>
Reste à amortir au 30.06.2018	1 389 471 €

2.1.17 Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type «swap». L'objectif est de protéger le Groupe Amplitude Surgical de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Pour les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, les variations ultérieures de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Au 30 juin 2018, les financements des projets à taux variables swapés à taux fixes sont les suivants :

30-juin-18

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
16/12/14	SWAP	E	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	0,0720%	-2
16/12/14	SWAP	P	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	Euribor 1M	-12
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	0,0700%	-2
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	Euribor 1M	-8
16/12/14	SWAP	E	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	1,2	0,1250%	-13
16/12/14	SWAP	P	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	1,2	Euribor 1M	-37
Totaux			33 500						-74

2.2 Bilan passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

En Euros	N-1	+	-	N
Capital	469 298	0	0	469 298
Réserve légale	46 930	0		46 930
Primes d'émission	144 542 186	0	0	144 542 186
Report à nouveau	-26 167 523		-3 307 404	-29 474 927
Résultat	-3 307 404	3 307 404	-4 896 946	-4 896 946
Provisions règlementées	0		0	0
Autres				
Total	115 583 487	3 307 404	-8 204 350	110 686 541

2.2.2 Capital

Le capital est composé de 46 929 852 actions de 0.01 euro de valeur nominale.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après : aucun mouvement sur l'exercice.

	Capital		Prime d'émission en Euros
	Nombre d'actions	Capital en Euros	
Position début d'exercice	46 929 852	469 299	144 542 187
Mouvement de l'exercice	0	0	0
Position fin d'exercice	46 929 852	469 299	144 542 187

2.2.3 Evaluations fiscales dérogatoires

— Incidence sur le résultat et les capitaux propres de l'exercice

— Résultat fiscal de l'exercice	-	5 360 811
— Impôt sur les bénéfices à 33 % ⁽¹⁾	+	0
— Résultat avant impôt	=	- 5 360 811
— Variation des provisions réglementées		0
— Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		-5 360 811

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos

2.2.4 Provisions pour risques et charges

2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges

En Euros	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pension	47 404	10 754				58 158
Provisions pour impôt	41 612	6 667				48 279
Provision pour risque de change						0
Provision pour risque Austofix						0
Total	89 016	17 421				106 437

2.2.5 Engagement pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 58 158 €, charges sociales incluses.

Le taux d'actualisation retenu est de 1.65 %.

Le taux d'évolution des salaires est de 1.50 % par an.

Les tables de mortalités et de turn-over sont issues des statistiques de l'INSEE.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

2.2.6 Dettes - Classement par échéance (en Euros)

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	337	337		
- A + d'1 à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	98 571 745	2 090 181	65 000 000	31 481 564
Fournisseurs et comptes rattachés	598 447	598 447		
Personnel et comptes rattachés	319 034	319 034		
Sécurité sociale et autres organismes	810 788	810 788		
Impôts sur les bénéfices	3 211 641	3 211 641		
TVA	24 694	24 694		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes	5 591	5 591		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 627	2 627		
Dettes titres empruntés ou rem. Garant				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	103 544 904	7 063 340	65 000 000	31 481 564

2.2.6.1 Emprunt obligataire du 9 septembre 2014

Dans le cadre de la renégociation de sa dette, le 9 septembre 2014, Orthofin II qui a fusionné avec Amplitude Surgical au 26 juin 2015, a émis 6 500 obligations sèches d'une valeur nominale de 10 000 euros chacune, soit un montant nominal total de 65 000 000 euros, portant intérêt au taux de 6 % majoré de l'EURIBOR applicable à la période d'intérêt et des intérêts capitalisés annuellement au taux de 0.75 % et arrivant à échéance en 2021. Ces obligations sèches ont été utilisées pour refinancer la dette bancaire senior existante ainsi que la totalité des obligations mezzanines existantes du groupe à la date de l'émission, financer les besoins généraux du groupe et financer tous les coûts et frais y afférents.

2.2.6.2 Emprunt obligataire du 30 novembre 2016

— Au 30 novembre 2016, dans le cadre d'une opération de refinancement, Amplitude Surgical a souscrit un nouvel emprunt obligataire de 65 M€ par émission de 65 000 000 obligations sèches de 1 € avec un taux de 5 % à échéance au 30.11.2022.

L'emprunt initial décrit au 2.2.7.1 a été partiellement remboursé à hauteur de 35 M€.

Les frais d'émission d'emprunt initiaux, soit 2 704 K€ avaient été répartis sur 7 ans. Suite à l'opération, 1 231 K€ concernant la partie initiale de l'emprunt remboursée par anticipation ont été constatés en perte sur l'exercice clos au 30.06.2017. Cet emprunt a été prolongé au 16.09.2023.

— Suite à cette opération, les frais d'émission au nouvel emprunt, soit 1 265 K€ sont répartis sur sa durée de vie, soit jusqu'en novembre 2022.

2.2.6.3 Covenants bancaires

Le Groupe s'est engagé au titre de la dette Unitranche à respecter le ratio de levier qui désigne le rapport égal à l'endettement net total divisé par l'EBITDA. Au 30 juin 2018, ce ratio requis par le contrat de prêt unitranche est respecté.

2.2.6.4 Sûretés

Les obligations sont garanties par :

- Un nantissement de compte de titres financiers de premier rang portant sur le compte de titres financiers sur lequel est inscrite une action émise par Amplitude SAS détenue par Amplitude Surgical.
- Des nantissements de comptes bancaires :
 - Un nantissement de comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires de la Société ;

- Un nantissement de comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires d'Amplitude SAS ;
- Un nantissement de créances intra-groupe de premier rang portant sur les créances résultant des prêts intra-groupe mis à disposition d'Amplitude et/ou tout autre membre du Groupe par Amplitude Surgical ;
- Une délégation assurance homme-clé portant sur Olivier Jallabert.

2.2.7 Charges à payer (en euros)

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	78 689
Charges sociales provisionnées	33 049
Charges fiscales provisionnées	
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	
Dettes part. groupe	
Dettes part. hors groupe	
Dettes sociétés en participation	
Fournisseurs	
Associés	
Banques	337
Concours bancaires courants	
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	290 068
RRR à accorder, avoirs à établir	2 627
Participation des salariés - Intéressement	20 000
Personnel	204 387
Charges sociales (1)	629 972
Autres charges fiscales	1 308
Divers	
TOTAL	1 260 437

(1) Dont provision des charges patronales à hauteur de 20 % sur le montant de l'attribution d'actions gratuites soit de 544 395 €.

Le calcul a été effectué sur la base du cours de l'action au 30.06.2018 soit 3.13 €.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

En Euros

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises			
Production vendue			
- Biens			
- Services	2 200 842		2 200 842
Chiffre d'affaires net	2 200 842		2 200 842

3.2 Transfert de charges

— Avantages en nature :	36 365 €
— Divers :	175 €

3.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Absence de CICE du fait de rémunération non éligible

3.4 Résultat financier (en euros)

Dividendes perçus	0
Résultat SCI Les Tilleuls	106 774
Intérêts c/c Amplitude & Tilleuls	542 642
Intérêts prêt Intergroupe	644 927
Produit sur cession VMP	36 419
Divers	1 083
Gains de change	0
Total produits financiers	1 331 845
Intérêts sur emprunt obligataire	5 116 620
Autres intérêts bancaires	163 706
Provision dépréciation	42 926
Charges sur cession VMP	101 745
Autres frais financiers	4 236
Perte de change	0
Total charges financières	5 429 233
Résultat financier	-4 097 388

4 Autres informations

4.1 Identité de la société mère qui consolide les comptes :

A compter du 01.07.2011 :

SA Amplitude Surgical, 11 cours Jacques Offenbach, 26000 Valence

SIREN : 533149688

Le groupe est constitué des structures suivantes :

Société	Siège social	% contrôle
Amplitude Surgical	France	Société mère
Amplitude	France	100%
Amplitude GMBH	Allemagne	100%
Amplitude Australia Pty	Australie	100%
Amplitude Brésil	Brésil	100%
Amplitude Suisse	Suisse	100%
Amplitude benelux	Belgique	100%
Novastep SAS	France	69%
Novastep INC	USA	85%
Amplitude India	Inde	100%
Amplitude Orthopedics Corp	USA	100%
Matsumoto Amplitude Inc.	Japon	80%
Joint Research LTD	Ireland	100%
Amplitude South Africa	Afrique du Sud	100 %
SCI Les Tilleuls	France	100%
Sofab Orthopédie	France	100 %
Amplitude Ortho SRL	Roumanie	100 %
Amplitude Ile de France	France	100 %
Duotech	France	100 %

4.2 Ventilation de l'effectif au 30 juin 2018

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	-	
Employés	-	
Ouvriers	-	
Total	<hr/> 4	<hr/>

4.3 Rémunération des dirigeants

Rémunération d'Olivier Jallabert à compter du 25 juin 2015.

Les rémunérations des mandataires sociaux ne sont pas portées dans cette annexe car cette information reviendrait à identifier une rémunération individuelle.

4.4 Avances consenties aux dirigeants sociaux

Aucune avance n'a été consentie au cours de l'exercice, aux dirigeants sociaux.

4.5 Intégration fiscale

A compter du 29 juin 2011, la société a opté pour l'intégration fiscale avec la société Amplitude SAS, la société Amplitude Surgical étant la société mère. Conformément à la convention d'intégration fiscale, le gain procuré par cette option reste acquis par la société mère.

Le produit comptabilisé au titre de l'exercice 2017/2018 s'élève à 492 K€.

4.6 Reports déficitaires

Aucun report déficitaire avant l'entrée dans le périmètre d'intégration.

4.7 Eléments de fiscalité différée

Détail des éléments minorant les impôts à venir : Néant.

4.8 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.1.11	- Effets escomptés non échus
2.1.12	- Créances cédées - loi Dailly
2.2.5	- Retraite
Néant	- Crédit-bail

4.9 Engagements financiers

Dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire de 65 000 K€ par Amplitude Surgical :

- Nantissement des titres d'Amplitude Surgical.
- Nantissement des comptes bancaires de premier rang portant sur le solde de l'ensemble des comptes bancaires d'Amplitude Surgical.

4.10 Plan d'action gratuite

- Conformément aux termes de l'AGE du 09.12.2015, le Conseil d'administration du 27.07.2016 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 407 897 actions aux 4 salariés de la société.
- L'attribution est soumise à des conditions de présence et performance (EBITDA, CA).
- La période d'acquisition est de 2 ans et se termine en juillet 2018.
- Le cours de l'action à la date du CA du 27.07.2016 était de 3 €. Il est de 3.13 € au 30.06.2018
- En fonction des indicateurs de performance le nombre d'action à émettre au terme des 2 années est défini par l'Assemblée générale du 24 juillet 2018 pour un total de 874 989 actions.
- La société a provisionné le coût des charges sociales de cette attribution.